

référence

protection des hommes

Syndicat National des Acteurs du Marché de la Prévention et de la Protection



SYNAMAP

SOMMAIRE

FAIT MARQUANT.....	1
ZOOM SUR.....	2
AFFAIRES PUBLIQUES.....	4
INFOS SYNAMAP.....	5
NOUVEAUX PRODUITS ET SERVICES.....	6
EN BREF.....	8



crédit photo Sénat

Fait marquant

Rencontres SYNAMAP 2010

Le SYNAMAP a organisé la 3ème édition des Rencontres SYNAMAP, le 15 juin dernier, au Palais du Luxembourg, un évènement incontournable au cours duquel ont été abordés des sujets d'actualité majeurs du marché de la protection de l'homme au travail.

Après avoir démontré, en 2009, que les entreprises oeuvrant dans le champ de la prévention et de la protection de l'homme au travail constituaient une filière industrielle performante et socialement vertueuse, l'édition 2010 fut l'occasion, pour le SYNAMAP, de traiter des problèmes de politique industrielle liés au développement durable et au cadre réglementaire général.

S'adapter aux exigences environnementales

Après un chaleureux accueil de Philippe Adnot, Sénateur et Président du Conseil Général de l'Aube, la première table ronde fut l'occasion pour le SYNAMAP, d'illustrer les efforts consentis par cette filière, comme par lui-même,

S'inscrire dans une démarche stratégique autour du développement durable, c'est transformer les contraintes en avantages concurrentiels

*Christophe Lambert
TDV Industries*

pour s'adapter aux exigences environnementales d'aujourd'hui. Les interventions d'industriels (M. Christophe Lambert, PDG de TDV Industries) et d'élus du SYNAMAP (Mme Marianne Rodot, Animatrice du groupe de travail "Innocuité des matériaux" de l'organisation), ont ainsi témoigné de la volonté concrète de tout un éco-système d'orienter ses acteurs vers un comportement responsable en matière de développement durable. ///

EDITORIAL

Rencontres SYNAMAP 2010 : la famille de la sécurité de l'homme au travail rassemblée !

Si les rencontres du SYNAMAP de 2010 ont été un grand succès, elles le doivent au fait que tous les acteurs de notre éco système y ont explicitement manifesté une formidable volonté de travailler ensemble.

De fait, les lignes ont bougé et aux positions idéologiquement figées (opposition stérile entre protection individuelle et collective) semble se substituer un état d'esprit nouveau, marqué par le désir de fédérer toutes les énergies au service d'une ambition partagée : mieux protéger l'utilisateur final et principalement l'intervenant en entreprise.

Cet état d'esprit nouveau se concrétisera lors du prochain salon Expoprotection, grand rendez-vous de tous ceux qui sont concernés par la sécurité au travail. En effet, celui-ci sera marqué par le retour, aux côtés de nos adhérents, de la CNAMTS, de plusieurs CRAM(s), de l'OPPBT et de l'INRS.

Cette présence des acteurs centraux du monde de la prévention et de la protection de l'homme au travail, inédite par son ampleur, augure des collaborations futures – certaines sont déjà engagées – dont je suis sûr qu'elles nous permettront de coller au plus près des besoins de l'utilisateur final et d'atteindre, à terme, l'objectif ambitieux du nouveau plan de santé au travail 2010-2014 : réduire de 25% les accidents du travail d'ici 2012.

Bernard Cuny
Président du SYNAMAP



crédit photo Sénat



La réforme du cadre réglementaire, une nécessité

L'illustration faite de la capacité de cette filière à intégrer les obligations liées à la réglementation "verte" ne fait donc que renforcer la nécessité pour les acteurs institutionnels du monde de la prévention et de la protection de l'homme au travail d'apporter des réponses précises aux questions que pose le SYNAMAP sur des sujets aussi essentiels que la clarification de la portée juridique des référentiels techniques, la rationalisation du processus normatif et l'urgence d'instituer un marché européen transparent et harmonisé par le biais d'une réforme sérieuse d'un cadre réglementaire que tous les observateurs jugent aujourd'hui "instable".

Dans le cadre des principes généraux de la prévention, il existe une complémentarité entre la protection individuelle et la protection collective.

Yves Gary

Lors de cette deuxième table ronde, sont intervenus MM. Pascal Etienne, Direction Générale du Travail, Michel Fleygnac, Directeur de l'OPPBT Ile de France, Yves Gary, Responsable du Département de la Prévention des risques professionnels de la CNAMTS et Jean-Luc Renevier, AFNOR. La présence de Jean

Rognetta, journaliste, collaborateur régulier des Echos et de Capital Finance a permis d'apporter un regard extérieur sur l'univers de la prévention et de la protection de l'homme au travail, considéré par ce dernier comme "exemplaire des problèmes rencontrés par l'industrie française tels qu'ils ont été mis en lumière par les Etats Généraux de l'Industrie".



credit photo Sénat

Zoom sur

FRENEHARD & MICHAUX – Protection individuelle et collective

Acteur majeur de la protection individuelle et collective, Frenehard & Michaux est devenu un spécialiste de la protection antichute, reconnu à la fois pour son sérieux et pour la performance de ses matériels.

Frénéhard & Michaux conçoit, fabrique et commercialise des échafaudages sur consoles, des points d'ancrages, des garde-corps temporaires de chantier pour les travaux sur les toitures, et une large gamme de protection collective et définitive pour les toitures terrasses inaccessibles au public (garde-corps, échelle à crinoline, ...). Fiabilité et durabilité des systèmes, simplicité de mise en œuvre et conformité avec la réglementation sont les priorités de ce groupe.

En relation étroite et permanente avec les organismes de prévention et les utilisateurs, Frénéhard & Michaux développe, en permanence, de nouveaux systèmes dédiés à la protection contre les chutes et assure la traçabilité de ses matériels de protection pour en garantir la sécurité.

Un groupe indépendant et responsable

Frénéhard & Michaux est un groupe familial indépendant ayant choisi d'investir en France où sont employés 250 personnes.

Mais c'est aussi une entreprise qui pratique une politique sociale participative et qui conduit une vraie démarche d'amélioration des conditions de travail, pour optimiser la réussite.

Groupe responsable et citoyen, Frénéhard & Michaux investit pour réduire son empreinte écologique en suivant une démarche de réduction des consommations d'énergie et de production de déchet, mais aussi en innovant sur le marché des énergies renouvelables. ///



ILS TEMOIGNENT...

"La révision des Normes est indispensable car le marché et les attentes des différents acteurs évoluent"

Jean-Luc Renevier
AFNOR

"La réforme des retraites va constituer le nouveau levier des EPI. La santé au travail va donc devenir un véritable enjeu pour les entreprises, dont les salariés devront travailler plus longtemps"

Yves Gary
CNAMTS

"Nous allons travailler en synergie avec le SYNAMAP pour que les textes du système normatif soient adaptés à nos besoins sur le terrain."

Michel Fleygnac
OPPBT

"Aujourd'hui, il serait irresponsable de ne pas inscrire son entreprise dans une démarche de développement durable car l'utilisateur cherche une entreprise respectueuse et engagée."

Christophe Lambert
TDV Industries

"La réussite de l'entreprise Frénéhard & Michaux a été assurée par l'ensemble des hommes et des femmes qui, à tous les niveaux, depuis maintenant plus d'un siècle, ont successivement apporté leur contribution à son développement avec le même esprit d'indépendance, de performance et d'innovation. Frenehard & Michaux vise l'amélioration constante de la satisfaction des clients."

Jacques Frenehard
PDG de Frenehard & Michaux

Une stratégie de qualité et d'innovation

Améliorer les performances est l'objectif principal de Frénéhard & Michaux. En effet, depuis sa création, Frénéhard & Michaux a placé l'innovation au cœur de sa stratégie d'entreprise afin de proposer des solutions techniques, des produits et des services ambitieux, répondant aux demandes et aux attentes de ses clients, dont l'enjeu est de garantir la sécurité des salariés et de limiter les accidents du travail.

Principal moteur de son développement, Frénéhard & Michaux a largement investi en recherche, développement et innova-

tion dont 10 millions d'euros ces deux dernières années, pour moderniser et développer son outil de production, mais aussi pour suivre et maîtriser la qualité tout au long du processus de fabrication.

Frénéhard & Michaux apporte également une attention particulière à la qualité de ses produits en étudiant l'origine et la provenance des métaux utilisés afin d'en assurer la traçabilité et ainsi de maîtriser la qualité.

Frénéhard & Michaux

La Mousse - BP 171 - 61305 L'AIGLE Cedex
Tel : 02 33 84 21 21 / Fax : 02 33 24 45 12
Email : f.m@frenehard-michaux.com
www.frenehard-michaux.com

Groupe RG – Equipements de Protection Individuelle

Depuis 1987, date de sa création, le Groupe RG a rapidement évolué pour devenir l'un des principaux intervenants dans le domaine des équipements de protection individuelle.

Constitué de sociétés anciennes, créées dans les années 50, et d'autres plus récentes, le Groupe RG offre une parfaite homogénéité tant sur le plan organisationnel que sur celui de la diversité des offres et des services.

Il se situe parmi les leaders en matière de distribution, de conception et de fabrication d'EPI en Europe, grâce à son expérience, sa réactivité et sa volonté de progresser.

Le Groupe RG propose plus de 30 000 références couvrant tous les domaines d'EPI : protection de la tête, protection des mains, protection des pieds, protection dans l'environnement.

Une croissance durable

Le Groupe RG est un groupe familial qui progresse depuis près de 20 ans, grâce à une croissance soutenue et à une solidité financière constante qui lui apportent la pérennité économique, élément essentiel au développement de son activité. Maintenir un environnement positif et performant, capable d'instaurer une relation de confiance et un service qualitatif est l'objectif principal du Groupe RG. En effet, la confrontation quotidienne de ses clients à des problématiques de risques, très différentes selon les secteurs d'activité, nécessite un haut niveau d'exigences et de compétences. C'est

pourquoi les experts du Groupe RG réalisent des études approfondies afin de préconiser les solutions EPI les mieux adaptées à leurs demandes.

De plus, le Groupe RG s'attache à développer des partenariats toujours plus solides avec ses fournisseurs et instaurer une relation de confiance ainsi qu'un service performant, essentiels à la bonne réalisation des objectifs et attentes de ses clients.

Une implantation basée sur l'ouverture et la proximité

Le Groupe RG a pour objectif de devenir l'un des distributeurs majeurs en Europe, notamment avec une implantation régulière hors de France. L'ouverture sur l'Europe et l'Afrique du Nord permet à l'entreprise de conclure des accords internationaux, avec une agence en Espagne, deux agences en Allemagne, deux agences en Belgique, une agence en Slovaquie et une agence en Tunisie.

Concernant son implantation en France, le Groupe RG dispose de 20 agences installées dans une capitale de région. Chacune d'elle dispose d'une équipe commerciale et logistique qui gère un stock d'EPI en fonction des engagements pris avec la clientèle



Une politique de qualité omniprésente

Le Groupe RG applique une politique de qualité rigoureuse et exigeante afin de proposer à ses clients des produits adaptés à ses besoins, où l'enjeu est de taille, protéger la vie des hommes au travail.

Avec la norme ISO 9001-2000, garantie de qualité pour les clients, le Groupe RG agit sur quatre points principaux :

- Placer la satisfaction client au cœur de ses préoccupations ///

20 AGENCES SUR TOUT LE TERRITOIRE FRANÇAIS POUR OFFRIR...

- La disponibilité d'une équipe commerciale et technique à proximité.

- Un stock d'EPI géré par une équipe logistique en fonction des engagements pris.

- Des services à la carte (stocks clients dédiés, livraison en J+1, livraison au poste de travail, colis personnalisés...).



/// - Homogénéiser ses processus à l'ensemble de ses agences, avec une forte implication du personnel
 - Etablir et revoir périodiquement les objectifs de qualité
 - Entreprendre avec régularité les actions correctives et préventives.
 Le système d'information du Groupe RG est également un système d'assurance qualité. En effet, celui-ci est basé sur la traçabilité, l'information en temps réel

et l'interconnexion entre agences du Groupe.

Une expertise en E-business

Depuis 1999, le Groupe RG propose des solutions de passation de commandes en ligne via des catalogues électroniques hébergés chez les clients, en places de marché ou sur son propre portail d'E-commerce. Le Groupe RG dispose aujourd'hui, grâce notamment à un

module SAP E-Procurement dernière génération, d'une offre E-business complète et évolutive.

Groupe RG

38, route de St Symphorien d'Ozon
 69800 Saint Priest
 Tel : 04 72 23 24 30 / Fax : 04 72 23 69 09
 Email : eprocurement@groupe-rg.com
www.groupe-rg.com



Infos SYNAMAP

Assemblée générale du SYNAMAP

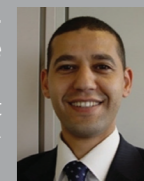
Le 14 juin dernier, s'est déroulée l'Assemblée Générale mixte du SYNAMAP. Elle a porté sur l'approbation du compte-rendu de la réunion de l'Assemblée Générale du 9 juin 2009, la présentation et l'approbation des comptes certifiés du SYNAMAP pour l'année 2009 ainsi que du projet de budget 2010, le compte-rendu du Président sur les évolutions du SYNAMAP au cours des 12 derniers mois, l'adoption du barème de cotisation pour 2010 et pour finir, le renouvellement des mandats d'Administrateurs. Les mandats de MM. Derbin (Prevor), Laird (Infield Safety), Vervaecke (SIOEN), et Pautrat (Centurion) ont été renouvelés à l'unanimité. Pour sa part, M.

Roland Fangeat (Sperian Protection) a été élu Administrateur à l'unanimité, M. Gérard Brochon (Sperian Protection) n'ayant pas souhaité, pour des raisons professionnelles, postuler, cette année, au renouvellement de son mandat. Le Président Bernard Cuny a rendu hommage au travail effectué par M. Brochon et a formé le vœu de le voir rapidement revenir rapidement au sein du Conseil où son expertise et sa diplomatie ont été appréciées de tous.



COMMISSION RESPIRATOIRE Nouveau Président

Monsieur Wahib Ouazani, Ingénieur Service Technique chez 3M France, a été élu Président de la Commission Respiratoire le 25 mai dernier.



NOUVEAUX PERMANENTS



Marjolaine Lin
 Responsable
 Technique
mclin@synamap.fr

Laure Ferrus
 Chargée de
 Communication
lferrus@synamap.fr

Affaires publiques

Durée de validité des AET : mobilisation européenne !

La notion de durée de validité des AET figure-t-elle dans la Directive EPI? Non. Trouve-t-elle à s'appliquer sur le marché européen? Oui. Les pouvoirs publics ont-ils réagi face à cette situation économiquement dangereuse et juridiquement aventureuse? Nullement. C'est la raison pour laquelle, dès novembre 2009, le SYNAMAP a alerté, par écrit, la Direction Générale du Travail laquelle, sept mois plus tard, n'a toujours pas formulé un début de commencement de réponse. Un silence qui n'empêche pas l'ensemble des syndicats européens de se mobiliser fortement sur le sujet.

Une prise de position efficace

Cette prise de position précoce, qui a fait l'objet d'un développement assez complet dans le précédent numéro de "référence", semble porter ses fruits puisque l'ensemble des fédérations européennes se sont aujourd'hui mobilisées, au travers de l'ESF, pour exiger que les principes fondateurs des Directives EPI (sécurité des produits et liberté de circulation) soient effectivement respectés et que l'ordre, la transparence et l'harmonie reviennent sur le marché des équipements de protection individuelle, conformément au vœu des initiateurs de la "nouvelle approche".

De fait, les syndicats européens (Febel-safe, Assosic, BSIF...etc.) et l'ESF ont véritablement pris conscience que l'introduction d'une date de validité de l'AET, outre le fait qu'elle générerait automatiquement de nouveaux coûts pour les fabricants, risque de créer des confusions supplémentaires, dont le marché n'a absolument pas besoin en ce moment.

Un réel besoin de concertation

Si l'introduction d'une telle mesure devait advenir, cela ne pourrait se faire qu'à travers un processus de concertation entre les pouvoirs publics et les acteurs concer-

nés du marché et dans le respect du droit communautaire.

Un front européen s'est donc créé sur ce sujet, d'après les lignes esquissées par le SYNAMAP et depuis quelques semaines, son activité est particulièrement intense à Bruxelles. Espérons que les pouvoirs publics soient sensibles aux arguments développés par l'ensemble des syndicats membres de l'ESF et qu'une solution équilibrée, respectueuse des intérêts de chacun, soit apportée à ce problème économiquement pénalisant et juridiquement aventureux.

ATTENTION : Durcissement des pénalités pour les employeurs !

La loi de financement de la Sécurité Sociale 2010 a modernisé le système d'incitation financière qui vise à conduire les entreprises à s'engager dans une démarche de prévention des risques. Au-delà de la simplification importante pour les entreprises du suivi et de l'analyse de leur tarification, ce nouveau système a surtout pour objectif de mieux sensibiliser les entreprises à l'intérêt de mesure de prévention, permettant d'éviter les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Déploiement des incitations positives

Les aides financières simplifiées sous forme de subvention pour les TPE-PME sont développées et deviennent le principal instrument d'incitations positives à la prévention. Parallèlement, les simplifications administratives permettent d'améliorer les conditions d'éligibilité et de suivi des contrats de prévention. Le dispositif des ristournes trajet, quant à lui, évolue pour ne plus financer seulement des coûts de fonctionnement récurrents mais contribuer au développement et à la mise en œuvre de mesures innovantes de prévention du risque routier professionnel.

Nouvelles mesures d'injonction et de majoration des cotisations

Les Caisses régionales peuvent actuellement demander à une entreprise toute mesure justifiée de prévention, par voie d'injonction, pouvant aboutir à une majoration de cotisation AT-MP¹ si une des mesures n'est pas réalisée dans un délai imparti. Afin de renforcer le caractère incitatif de ces dispositions, la loi de financement a prévu que :
 • Si l'établissement n'a pas pris les mesures de suppression ou de réduction du risque, au terme du délai fixé par l'injonction, la cotisation sera majorée d'un pourcentage

et d'une durée minimum fixés par arrêté ministériel (3 mois à 25%). Le montant de la majoration ne pourra être inférieur à une valeur plancher (1000 euros).

• Pour des situations de travail présentant des risques particulièrement graves, lorsque les mesures de prévention déjà été demandées par injonction à un établissement, il sera possible, dans les six mois, à la caisse régionale de procéder sans nouvelle injonction à une majoration de cotisation, si la même situation est constatée dans le même établissement et dans les six mois suivant l'échéance de l'injonction initiale.

Le SYNAMAP se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
infos@synamap.fr

¹ Accident du travail - Maladies professionnelles

BEAL

2 rue Rabelais - 38200 VIENNE

Tel : 04 74 78 88 88

Fax : 04 74 85 27 76

Email : beal@bealplanet.com

Site Internet : www.beal-pro.com

Contact : Renald QUATREHOMME

Activité : BEAL est le premier producteur mondial de cordes de montage et de sécurité.



Groupe JLF

Siège : 30 avenue Maison Blanche - BP15
 16320 VILLEBOIS LAVALETTE

Bureau commercial : 4 rue du Président Carnot
 69002 LYON

Tel : 04.78.37.07.37

Fax : 04.78.37.62.89

Email : commercial@groupe-jlf.com

Site Internet : www.groupe-jlf.com

Contact : Pierre-Henri FRENET

Activité : Spécialisé dans la fabrication de semelles, chaussettes et lacets, le Groupe JLF est le leader sur le marché français de l'hygiène et du confort du pied.



EPI Center - Groupe PREVENTISTES

Le Guillaume Tell
 305 avenue Théodore Braun

69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Tel : 04 74 67 93 14

Fax : 04 74 67 49 73

Email : lespreventistes@orange.fr

Site Internet : www.preventistes.com

Contact : Serge COLLOMB

Activité : EPI Center est spécialisé dans la distribution des EPI, avec 57 points de vente en France.



un spécialiste c'est sûr

T2S

Z.I. La Vaure - BP 20930

42290 SORBIERS

Tel : 04 77 53 05 05

Fax : 04 77 53 42 94

Email : info@t2s.fr

Site Internet : www.t2s.fr

Contact : Frédéric COPPENS

Activité : T2S est spécialisé dans la sécurité et la signalisation routière. Ses produits permettent de protéger et signaler les personnes et leurs véhicules.





3M France
CAGOULES LEGERES SERIE S
Normes : Normes concernées par le produit - Marquage CE
Descriptif : Protection, confort, performance sont les maîtres mots de la série S pour une sécurité optimale au poste de travail.
Applications : Industries légères – pharmaceutiques, laboratoires, énergétiques, pétrochimiques, agro-alimentaires.
E-mail : 3m-France-epi@mmm.com



ABEBA
CHAUSSURES ESD
Norme : EN 61340-4-3
Descriptif : Chaussures recommandables pour mélanges explosifs et étincelles en zone Atex atmosphères explosibles S1/S1P/S2/S3.
Applications : Industrie de surface Atex poussière (selon directive 1999/92/CE) et Atex gazeuse (selon directive 1999/92/CE).
E-mail : abeba@abeba.de



CAPITAL SAFETY GROUP
Dispositif de sauvetage et d'évacuation ROLLGLISS® R500
Normes : Conformité aux normes internationales, dont CE EN341 classe A et EN1496 classe B
Descriptif : Système très polyvalent idéal pour l'auto-sauvetage, les évacuations multiples et les sauvetages assistés. Sa conception compacte et légère avec descente autorégulée à 0,9 l. par seconde permet un sauvetage rapide et sans danger.
Applications : Tous secteurs d'activité confondus – construction, télécoms, énergie éolienne, industries pétrole et gaz...
E-mail : schantelot@capitalsafety.com



FRENEHARD & MICHAUX
Garde-corps GC60 SECURIGARD®
Norme : EN ISO 14122-3
Descriptif : Résistance 60DaN, potelets standards en acier fixés sur des attentes conçues sur mesure, rapidité et simplicité de pose.
Applications : Mise en protection des passerelles de circulation et des machines industrielles.
E-mail : info@securigard.com

3M France
MASQUE SPEEDGLASS 100
Normes :
Descriptif : 5 modèles graphiques et une version noire qui conviennent à la plupart des procédés de soudage.
Applications : Soudage à l'arc tels que MMA (électrode enrobée), MIG/MAG et TIG (>20A pour la cassette à teintes variables).
E-mail : 3m-France-epi@mmm.com



AUDINNOV
PIRL - Plateforme Individuelle Roulant Légère (Gamme AEROSTEP)
Normes : Décret N° 2004-924, NFP 93-353
Descriptif : Escabeau avec plancher alu (plateforme de travail sécurisée). Léger, stable, rapidement mis en œuvre par un opérateur.
Applications : Maintenance tertiaire, second œuvre, travaux sur façade...
E-mail : contact@audinnov.fr



INFIELD SAFETY
Lunettes de protection HUNTOR
Normes : EN 166, EN 170, EN 172
Descriptif : Contre les projections. Design, légèreté, confort. Très compétitif. Version solaire grise contre UV et éblouissement.
Applications : Très nombreux secteurs d'activité (industrie, BTP...).
 Version solaire : travaux et interventions en extérieur
E-mail : infield@hrnet.fr



LEMAITRE SECURITE
BILDER S3Ci (SRC)
Norme : EN ISO 20345-2007
Descriptif : Double insert anti-perforation et protège malléole. Cuir hydrofuge souple avec renforts. Passepoil rétro-réfléchissant.
Applications : Créé avec le BTP pour répondre aux problèmes de perforation sur chantier. Traitement des déchets, déblaiement...
E-mail : contact@lemaitre-securite.com

KIPLAY
Gamme ECO-CONCEPTION
Norme : EN 471
Descriptif : Gamme de vêtements conçus en coton bio issu du commerce équitable et en polyester recyclé. Label Max Have-laar et Ecocert.
Applications : Gamme alliant le vêtement de travail pratique et fonctionnel, la haute visibilité et l'image de marque.
E-mail : m.pradal@kiplay.com



SHOWA BEST GLOVE
376
Normes : EN420, EN388
Descriptif : Showa Best Glove présente le nouveau 376 Nitrile Foam Grip, un gant enduit à 75% de nitrile, trempé avec un enduit de mousse de nitrile sur la paume et le bout des doigts.
Applications : peinture, construction de moteurs, maintenance et ingénierie, plateformes pétrolières et travail du béton.
E-mail : info@showabestglove.eu



EDC PROTECTION
EQUIPEMENTS D'APPROCHE FEU
Normes : EN1486, ISO11612
Descriptif : Nouvelle gamme aluminisée d'équipements complets d'approche feu et intervention incendie souples, légers et performants.
Applications : lutte contre les incendies ou en milieux chauds.
E-mail : commercial@edc-protection.com



SIOEN FRANCE
9833 GENOVA
Normes : EN471 3-2, EN14058
Descriptif : Softshell double couche, 2 poches enfilées, rétrécissement des manches, tissu stretch, doublure polaire.
Applications : Signalisation, protection frontale contre le vent, 3 coloris – fluo, orange fluo, rouge fluo.
E-mail : customer@sioen.be

SONORCO
TURIN HV2
Norme : EN 471-2003
Descriptif : Pantalon disponible dans plusieurs versions. Bandes retro orientables. Gamme complète.
Applications : Collectivités
E-mail : projet@sonorco.fr



SPERIAN PROTECTION
ALEXIA
Normes : EN166, EN170, EN172
Descriptif : La gamme ALEXIA, la nouvelle collection de lunettes de sécurité spécifiquement et exclusivement conçue pour les femmes.
Applications : La gamme ALEXIA est votre signe extérieur de féminité et vous accompagne partout où vous avez besoin de vous protéger.
E-mail : infofrance@sperian.com

SPERIAN PROTECTION
BACCU ATL MARATHON S1PSRC
Norme : EN ISO 20345-2007
Descriptif : intercalaire anti perforation flexible, tige cuir velours et textile mesh aéré, embout athlétique non métallique 200J, amagnétique, confort optimal.
Applications : un confort absolu pour toutes les situations, que ce soit dans les secteurs logistiques ou transports...
E-mail : infofrance@sperian.com



Nominations

Yvon Jacob, Président du Groupe des fédérations industrielles et Président de la Fédération des industries mécaniques, ancien député (RPR) d'Ille-et-Vilaine, va être nommé "Ambassadeur de l'industrie française", sur proposition de Christian Estrosi, ministre chargé de l'industrie. Le poste d'ambassadeur de l'industrie française est une nouvelle fonction, créée à l'issue des récents Etats Généraux de l'Industrie.

Marie-Laure de La Raudière, députée (UMP) d'Eure-et-Loir, a été nommée par le gouvernement pour assurer "une mission de simplification de la réglementation applicable à l'industrie". Cette nomination s'inscrit dans le cadre de "la nouvelle stratégie industrielle" du gouvernement, annoncée par Christian Estrosi, ministre chargé de l'Industrie.

Evènements

Expoprotection 2010

Le 23^{ème} salon International de la Protection et de la Sécurité se tiendra du 2 au 5 novembre 2010 au Parc des Expositions de Villepinte, Paris Nord. Rendez-vous incontournable des acteurs du marché de la protection et de la prévention de l'homme au travail, Expoprotection offre aux participants et aux exposants des services et animations sur le marché et les nouveautés de la gestion du risque.



Protexpo 2010

Premier carrefour professionnel au Maroc réunissant les principaux métiers de la sécurité, **PROTEXPO 2010** aura lieu du 22 au 24 septembre 2010 à l'Office des Foires et Expositions de Casablanca. L'objectif de cette 2^{ème} édition est de créer une vitrine BtoB à la hauteur des défis du secteur, en tenant compte de la diversité et de la complexité de ses métiers.



BON A SAVOIR

Objectif gouvernemental : baisser le nombre d'accidents de travail de 25%

Lors de la présentation du Plan de santé au travail 2010-2014, le 11 mai dernier, Eric Woerth a annoncé un objectif ambitieux : faire baisser de 25% d'ici à 2012 le nombre des accidents du travail. Du côté des maladies professionnelles, en hausse continue, les ambitions du ministre du travail restent plus modestes avec un objectif de stabilisation à l'horizon 2012.

Editeur de Référence :
SYNAMAP
Défense 1 - 39/41 rue Louis Blanc
92038 Paris La Défense cedex
Tél. : 01 47 17 64 36
Fax : 01 47 17 64 97
Email : infos@synamap.fr
www.synamap.fr

Directeur de la publication :
Bernard Cuny

Réalisation :
Communication SYNAMAP

Les articles de ce journal peuvent être reproduits, à condition de citer la source et d'en informer le SYNAMAP.



Info : Sessions de formation EPI

La dernière session de formation technique EPI, organisée par le SYNAMAP en mars dernier, a une nouvelle fois démontré son importance et sa pertinence, par la qualité de son programme et l'expertise des intervenants. Les objectifs étaient la mise à niveau des connaissances pour chaque famille d'EPI, la proposition d'une expertise en EPI par une aide à l'analyse des risques et la maîtrise du vocabulaire technique des EPI.

Inscrivez-vous dès maintenant aux prochaines sessions :

- 14 au 18 mars 2011
- 10 au 14 octobre 2011